

CERTIFICAT DE COMPETENCES

Conformément à la loi « urbanisme et habitat » du 2 juillet 2003, à l'arrêté du 15 juin 2005 relatif aux critères de compétences des contrôleurs techniques d'ascenseurs et à la norme ISO/CEI 17024 : 2003

N° CTA/5

AFAQ AFNOR Certification, organisme accrédité par le COFRAC
(numéro d'accréditation 4-0057) certifie que :

**AFAQ AFNOR Certification, accredited by COFRAC
(accreditation number 4-0057), certifies that :**

M. Jacques GARRET

a satisfait aux épreuves relatives à la certification selon les exigences
du référentiel de compétences de :
has fulfilled the requirements of the personnel registration scheme as :

Contrôleur technique d'ascenseurs
Elevator controller

Délivré à Bagnex, le (*Issued in Bagnex, on*) : 11/12/06
Expire le (*Expires on*) : 10/06/09

Le Directeur Général Délégué d'AFAQ AFNOR Certification
The Executive Managing Director of AFAQ AFNOR Certification



Le Titulaire du certificat
The certificate-holder

